



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

activités

Question écrite n° 21514

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur les conclusions de la mission d'information de l'Assemblée nationale relative à l'impact de la régulation des télécoms sur la filière télécom. Les rapporteurs de cette mission ont mis en évidence que l'année 2012 avait été marquée, pour le secteur des télécommunications par de profonds changements : entrée d'un quatrième opérateur sur le marché mobile, finalisation du processus d'attribution des licences mobiles 4G et poursuite déploiement de la fibre optique s'est poursuivi. Les auteurs de ce rapporteur soulignent que si l'attention du régulateur se concentre principalement sur les opérateurs, équipementiers et sous-traitants, en amont, distributeurs et centres d'appels, en aval, ont connu une très forte contraction de leurs activités, et sont confrontés à des perspectives limitées. S'agissant de la fiscalité, les rapporteurs de la mission ont mis en exergue les conclusions du rapport sur la fiscalité du numérique, remis le 18 janvier 2013. Celui-ci part du constat selon lequel « un trait commun aux entreprises globales de l'économie numérique est le faible niveau d'imposition de leurs bénéfices » et reconnaît l'urgence à « réagir et interrompre une spirale mortifère pour les économies des États industrialisés ». Ce rapport recommande de refondre la définition de l'« établissement stable » qui permet à la France de pouvoir imposer une société multinationale, de prendre en compte le « travail gratuit » des utilisateurs-internautes dans l'imposition des bénéfices ou encore d'instaurer une fiscalité spécifique en matière de collecte et d'exploitation des données. Afin de développer des relocaliser la valeur dans le secteur la mission estime nécessaire de refondre et d'imaginer une fiscalité du numérique au service d'une politique ambitieuse et innovante. Il lui demande si le Gouvernement entend prendre des mesures en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21514

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 3016

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)